



devisus

**Orientations pour un cahier des
charges des profils de
formateur·rices**

Partenaires du projet DEVISUS

2023

Définir des rôles plutôt que des compétences individuelles

Ce document met en avant les éléments essentiels, issus de la réflexion menée lors de l'Activité 4 du projet DEVISUS (Namur, février 2023), préalables à l'élaboration d'un cahier des charges définissant les profils types des (futur-es) formateur·rices en impact social et utilité sociale. Ces formateur·rices auront en particulier pour fonction de former et/ou sensibiliser les acteur·rices de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui souhaitent développer des compétences en accompagnement à l'évaluation de l'impact social et de l'utilité sociale (EIS/EUS). Partant des compétences à acquérir par les participant·es (cf. Activité 3, Rome, octobre 2023), nous définirons les rôles que ces formateur·rices ont à remplir dans le cadre de ces parcours de formation.

Profil des formateur·rices

Tout·e formateur·rice devra pouvoir sensibiliser ou former à l'accompagnement à l'EIS/EUS, selon le public d'apprenant·es auquel il/elle s'adresse.

1. La sensibilisation est destinée aux responsables de structures de l'ESS, aux décideur·euses politiques et financeur·euses. Ce niveau requiert des compétences en termes de connaissance des méthodes et outils d'EIS/EUS existants, de capacités de vulgarisation et de communication, et d'un bagage pédagogique.
2. La formation est destinée aux accompagnateur·rices ou consultant·es (externes à la structure accompagnée), ainsi qu'aux évaluateur·rices (internes à la structure accompagnée). En plus des compétences énumérées ci-dessus, ce niveau requiert des compétences en éducation et en accompagnement : capacités à transférer des connaissances dans un cadre métier, avec une visée professionnelle ; capacités à guider les (futur-es) accompagnateur·rices/évaluateur·rices dans leur méthode et posture d'évaluation (à adapter en fonction de la structure accompagnée).

Quel que soit le niveau d'éducation visé (sensibilisation/formation), les formateur·rices maîtriseront idéalement les compétences suivantes

(correspondant au moins en partie aux compétences à acquérir par le public apprenant cible des formations) :

- 1) Appropriation des valeurs de l'ESS ;
- 2) Enjeux de l'évaluation d'IS/US et plaidoyer politique ;
- 3) Connaissance théorique des approches existantes en EIS/EUS ;
- 4) Maîtrise pratique de méthodes et outils d'évaluation d'EIS/EUS ;
- 5) Posture d'accompagnement ;
- 6) Compétences en gestion de projet ;
- 7) Valorisation des résultats de l'EIS/EUS ;
- 8) Compétences didactiques en formation-action ;
- 9) Expérience en accompagnement et pratique de terrain.

Pistes pour un futur cahier des charges

Selon les règles qui régissent l'organisation de formations et le recrutement de formateur·rices dans les différents pays partenaires, le cahier des charges à destination des (futur·es) formateur·rices à l'accompagnement en EIS/EUS pourra inclure les éléments suivants :

- Mise en contexte du projet (partenariat, missions, objectifs,...) ;
- Dispositions générales (objet et temporalité, cadre du marché public le cas échéant, législation,...) ;
- Description de la formation (objectifs, étapes du parcours, public cible, programme et modules éventuels de formation, calendrier, modalités de participation,...) ;
- Prestation attendue de la part des formateur·rices (prix, prestations, critères d'attribution des cours,...).

Les activités comprises dans les prestations de formation pourront se répartir en plusieurs types d'activités : élaboration des contenus de cours (en coconstruction avec les acteur·rices de terrain) ; tenue des formations (heures effectives prestées) ; participation à des réunions avec l'équipe formatrice (préparation des cours, réunions de suivi, évaluations,...).

Des profils pluriels et agiles

Il ressort des discussions menées en intelligence collective entre partenaires DEVISUS et des témoignages de plusieurs accompagnatrices expérimentées en évaluation de l'impact social (projets VISES et DENIS), que :

- Le mélange des « casquettes » ou le fait de dispenser les formations en binômes de formateur·rices théoricien·ne & praticien·ne-terrain est une réelle plus-value pour garantir une qualité de formation ;



- Les frontières entre les rôles d'accompagnateur·rice et de formateur·rice sont encore à clarifier, ces deux rôles se superposant souvent et étant incarnés par une même personne ;
- Les capacités à se positionner comme apprenant·e-formant·e, à fonctionner en co-apprentissage et à s'adapter aux différents terrains sont au cœur des profils des (futur·es) formateur·rices à l'accompagnement en EIS/EUS.



